

**PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 7 octobre 2022
10 h - Salle de la Tour – La Bâtie-Neuve**

Présents	Représentés	Excusés	Absents
Mmes & MM : <ul style="list-style-type: none"> • ALBRAND Laurent • BAILLE Juliette • BOISSIN Mireille • COUSTURIER Corinne • DITOMASO Étienne • ESTACHY Robert • FAURE Gaston • FEDY Sabine • MARCHETTI Saturnin • MENARD Philippe • ORIGLIO Placide • PAVIE Josette • PELLISSIER George • RENÉ Bernard • ROUX Claude • SÉVIGNON Bernard • SOULAN Gérard 	Mmes & MM : <ul style="list-style-type: none"> • BOURELLY Jean-Pierre • PELLISSIER Joëlle • PISTONO Chantal • PISTONO Gérard 	Mmes & MM : <ul style="list-style-type: none"> • NAL Annie 	Mmes & MM : <ul style="list-style-type: none"> • DE OLIVEIRA Manuel • QUEYREL Roland
17 / 24 = 70.8 %	4 / 24 = 16.7 %	1 / 24 = 4.2 %	2 / 24 = 8.4 %

Accueil

Monsieur Claude ROUX, Président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants, remerciant Madame Juliette BAILLE Conseillère municipale de La Bâtie-Neuve représentant Monsieur Joël BONNAFFOUX Maire, Monsieur Jean-Pierre EYRAUD, Président du District BOULISTE 04/05, et les adhérents du club. Claude ROUX étant légèrement souffrant, confie alors au secrétaire Gérard SOULAN, le soin de mener l'AG. Celui-ci déclare que le quorum étant atteint (78.9% de présents ou représentés en début de séance), l'Assemblée Générale peut se tenir et délibérer valablement (art 10 des statuts).

1) Désignation du secrétaire de séance

Bernard SÉVIGNON est proposé par le CA du 26/09/2022 pour occuper cette fonction. Il est procédé à un vote à main levée

10 h 15	(19 voix POUR – 0 CONTRE – 1 abstention(s))
---------	---

<i>L'assemblée générale approuve la désignation de Bernard Sévignon comme secrétaire de séance.</i>

2) Déroulement de l'AG, rappel de l'Ordre du Jour

Gérard SOULAN précise que la réunion se déroulera selon l'ordre du jour inscrit dans la convocation adressée à chacun.

3) Rapport moral présenté par le Président de la JBB (Claude ROUX)

- Suite à la démission des principaux dirigeants de l'Association et à l'élection du nouveau Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2022, l'exercice a été établi du 1er février 2022 au 31 août 2022.

LA JOYEUSE BOULE BASTIDONNE

Le Conseil d'Administration élu lors de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2022 était composé de 7 membres : MM Laurent ALBRAND, Robert ESTACHY, Placide ORIGLIO, Georges PELLISSIER, Claude ROUX, Bernard SÉVIGNON, Gérard SOULAN.

- Effectifs en légère augmentation (24 adhérents aujourd'hui dont 19 membres actifs)
- Claude Roux indique que des comportements individuels malheureux et regrettables pour l'ambiance au sein du club ainsi que pour son image vis-à-vis de l'extérieur (autres clubs, District, municipalité) se sont parfois produits. Il demande à chacun d'en prendre conscience et de faire les efforts nécessaires pour que de telles situations ne se reproduisent pas.

L'assemblée procède à un vote à main levée pour ce rapport moral

(20 voix POUR – 0 CONTRE – 1 abstention(s))

L'assemblée générale approuve le rapport moral présenté.

4) Rapport d'activité présenté par le Secrétaire de la JBB (Gérard SOULAN)

- Activité administrative
 - Assemblée Générale du 29 janvier 2022
 - Assemblée Générale « Modification des statuts » du 5 mars 2022
 - Assemblée Générale du 7 octobre 2022
 - Le CA s'est réuni 4 fois depuis sa mise en place (18/02/22, 21/04/22, 21/07/22, 26/09/22)
 - 18/06/22 :
 - 27/08/22 : Participation au Forum des associations de La Bâtie-Neuve
 - Mise en place d'outils de communication : Gérard SOULAN demande à chacun de faire des efforts d'utilisation et de consultation pour favoriser les échanges dans le club.
 - site internet <https://joyeuseboulebastidonne.sportsregions.fr/> , le site est gratuit mais un peu limité en capacité (nombre de photos...) mais cela convient pour l'instant
 - adresse mail : jbb05230@sfr.fr
 - affichage au club
 - Rappel adresse postale :
Joyeuse Boule Bastidonne - MAIRIE – Place de la Mairie - 05230 – LA BÂTIE-NEUVE

- Activité sportive

Sans énumérer toutes les participations aux différents concours organisés sur et hors du territoire du District Bouliste 04/05, quelques événements marquants :

- 16 mai, organisation au boulodrome des Césarès du challenge « Joël BONNAFFOUX ». Epreuve en triplettes formées en 3 parties + la finale.
- 18 mai l'équipe composée de Manuel DE OLIVEIRA, Robert ESTACHY, Gaston FAURE et Bernard SEVIGNON s'est déplacée à Bollène pour l'épreuve qualificative au championnat de France après s'être qualifiée à St Bonnet.
- 21 mai, organisation au boulodrome des Césarès d'un concours 16 quadrettes 3^e et 4^e divisions
- 8-9 Juin, participation de 2 équipes aux championnats de France de la Fédération Sportive et Culturelle de France (les 2 en demi-finale)
- 18 juin, participation au championnat du district quadrettes M3/M4 à Veynes
- 25 juin, 1 équipe concours loisir féminin de Chorges
- 4 août, participation au concours 32 quadrettes vétérans à Gap
- 19 août, organisation au boulodrome des Césarès du challenge « Jean-Pierre BOURRELY », épreuve en triplettes formées en 3 parties + la finale
- 3 septembre, organisation au boulodrome des Césarès d'un concours 16 quadrettes 3e et 4e divisions

LA JOYEUSE BOULE BASTIDONNE

- 10 septembre, organisation au boulodrome des Césarès de la « Trilogie bastidonne ». Epreuve en 3 parties (pétanque, jeu provençal, Lyonnaises) en triplettes mixtes réservée aux Bastidons (associations et entités municipales).
- Championnat interclubs 2021-2022 : une équipe engagée. Poule de 4 (Manosque, Sisteron, St Bonnet, JBB), pas de victoire malheureusement mais comportement valeureux et encourageant.

Et n'oubliez pas, tous les mardis et vendredis après-midi l'entraînement au boulodrome Césarès tant que la météo le permet et ensuite au boulodrome couvert de la Blâche à Gap !!!

Remerciements à la mairie de La Bâtie-Neuve et les services municipaux pour l'aide précieuse et sans faille apportée lors des différentes manifestations organisées au boulodrome des Césarès.

Remerciements également aux bénévoles femmes et hommes, (cuisiniers, serveurs, plongeurs, manutentionnaires), qui sont intervenus pour nourrir, servir, accueillir tous les participants.

L'assemblée procède à un vote à main levée pour ce rapport d'activité

(20 voix POUR – 0 CONTRE – 1 abstention(s))

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité présenté.

5) Rapport financier présenté par le Trésorier de la JBB (Laurent ALBRAND)

- Le trésorier Laurent Albrand, fait part des problèmes rencontrés par l'ancienne direction avec la banque du club (La poste)
- Ces problèmes ont amené la nouvelle équipe à changer de banque (BPAURA)
- La situation financière

	Début du mandat	Au 31/08/2022	BILAN
- Livret A	1 700.00 €	Fermé	Une situation saine ; du bon travail effectué
- Caisse	585.20 €	720.38 €	
- CCP	-38.00 €	Fermé	
- Cpte bancaire	-----	2 676.10 €	

- Compte de Résultat : Laurent ALBRAND distribue un document « Compte de Résultat » et explique le contenu des différents postes puis il répond à quelques questions.
- Pour les détails des dépenses et des recettes, voir le document distribué lors de l'AG ou le consulter en ligne sur le site de la JBB <https://joyeuseboulebastidonne.sportsregions.fr/>

Dépenses	Recettes	Bénéfice
6 321.01 €	7 526.05 €	1 205.04 €

L'assemblée procède à un vote à main levée pour ce rapport financier

(21 voix POUR – 0 CONTRE – 0 abstention(s))

L'assemblée générale approuve le rapport financier présenté.

6) Élections de nouveaux membres Conseil d'Administration (5 postes à pourvoir)

Dans la convocation à cette Assemblée générale, il était fait appel à candidature pour occuper les postes vacants au Conseil d'Administration (5 postes à pourvoir).

Deux personnes ont fait acte de candidature et ont été cooptées par le CA du 16 septembre 2022 :

- Mme Sabine FEDY
- Mme Josette PAVIE

Il est donc procédé à un vote à bulletins secrets (art 10 des statuts) pour se prononcer sur ces candidatures

LA JOYEUSE BOULE BASTIDONNE

Candidats	Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc ou nul
Sabine FEDY	17	2	1	1
Josette PAVIE	19	0	1	1

L'assemblée générale, à la majorité des 21 membres présents ou représentés, approuve la nomination de Mmes FEDY et PAVIE au Conseil d'Administration de la JBB.

7) Tarifs des licences et cartes (du 1er septembre 2022 au 31 août 2023)

Sur proposition du CA du 26/09/2022, le Président annonce les tarifs retenus. Ces tarifs sont fortement contraints par la part du District 04-05, de la Région Bouliste et de la Fédération Française du Sport-Boules :

- F3-M3 : 98 €
- F4-M4 : 80 €
- Carte sociétaire : 25 €

L'assemblée procède à un vote global à main levée pour ces propositions tarifaires

(21 voix POUR – 0 CONTRE – 0 abstention(s))

L'assemblée générale approuve les tarifs proposés.

Les actuels adhérents sont invités à régulariser leur situation au plus vite.

8) Prévisions exercice 2022-2023

- Congrès District Bouliste 04-05 13 novembre 2022 à Veynes : la JBB sera représentée par Claude ROUX (président) et Laurent ALBRAND (trésorier)
- Championnat des Clubs du District Bouliste 04-05 : une équipe engagée
 - Dates prévues pour les rencontres :
 - 01/10/2022 : JBB / SISTERON (équipe LEONE). Match malheureusement perdu 8 à 32
 - 15/10/2022 : JBB / GAP BFG (équipe VERGER)
 - 14/01/2023 : GAP BFG / JBB
 - 04/02/2023 : SISTERON / JBB
- « 30 heures de la Blache » : 5 et 6 novembre 2022 (édition 2022) puis 11 et 12 février 2023

L'épreuve de novembre est un rattrapage de l'édition 2022 qui n'a pas eu lieu en février dernier.
En février 2023, reprise du cours habituel de ce marathon bouliste.
Pour participer à cette épreuve, il faut s'inscrire auprès de Claude Roux en apportant 45 € (somme demandée par la BFG organisatrice pour chaque participant à l'épreuve).
Des informations complémentaires seront fournies par Claude ROUX ultérieurement (composition de l'équipe, planning...).
- Championnat doublettes M3/M4 du District Bouliste 04-05 : Organisation les 6 et 7 mai 2023 sur le stade des Césarès (250 joueurs attendus, une cinquantaine de terrains nécessaires, etc)
Claude Roux précise que l'organisation de ce championnat est un défi à relever par La JBB. Cela nécessitera beaucoup de travail (préparation et traçage des terrains, accueil, restauration, etc), toutes les bonnes volontés seront donc les bienvenues.
- Concours officiels (District) 16 quadrettes
 - Samedi 8 avril 2023
 - Samedi 13 mai 2023
 - Samedi 2 septembre 2023
- Challenges Sociétaires
 - Bonnaffoux : lundi 15 mai 2023
 - Bourrelly : samedi 15 juillet 2023
 - Rispaud : samedi 19 août 2023
 - Trilogie : samedi 9 septembre 2023

LA JOYEUSE BOULE BASTIDONNE

- Rapprochement avec la Fédération Sportive et Culturelle de France pour des actions communes ;
- Proposition d'organisation d'une journée « découverte » du Sport Boules auprès des élèves de CM2 de l'école primaire de La Bâtie-Neuve ;
- Participation au forum des associations de la ville de La Bâtie-Neuve.

9) Questions diverses :

Aucune nouvelle question.

La parole est donnée à Monsieur Jean-Pierre EYRAUD, Président du District Bouliste 04/05

- Remercie Le Président de la JBB pour son invitation à l'AG du club ;
- Se félicite de la reprise des activités boulistes après 2 années difficiles pour cause de Covid et souhaite que le rebond se poursuive ;
- Se félicite du travail effectué et de la « bonne activité » de la JBB ;
- Évoque le prix des licences (part du district à zéro pour soutenir les clubs ces 2 dernières années, mais ça ne pourra pas être renouvelé indéfiniment) ;
- Signale les difficultés rencontrées par le district au niveau de l'édition des licences (ce qui explique quelques retards et petites erreurs) ;
- Évoque la nécessité absolue du certificat médical apposé sur les licences ainsi que celle des signatures. Les contrôles seront faits sérieusement lors des concours et tout manquement à ces règles entraînera la non participation du joueur au concours ;
- Rappelle la tenue du congrès départemental à Veynes le 13 novembre 2022 ;
- Se félicite de l'intention de la JBB de se rapprocher de l'école primaire pour mettre en place des initiations à la grosse boule pour les élèves de CM ;
- Annonce que le District, sur demande du Président de la JBB, a proposé la candidature de Mme Arlette MASSE pour la médaille d'argent de la Fédération, pour ses 18 années passées à la présidence de la JBB ;
- Salue la collectivité territoriale pour son soutien sans faille.

Les points de l'ordre du jour étant tous abordés, le Président remercie à nouveau les participants de leur présence et lève la séance à 12h10.

NB :

A l'issue de cette AG, un apéritif est offert par la JBB au restaurant « Le Commerce ».

Les volontaires ont ensuite pu partager un très bon repas. Merci à Stéphane pour sa légendaire hospitalité et la qualité de ses prestations.

Fait à LA BÂTIE-NEUVE, le 09/10/2022

Le secrétaire,
Gérard SOULAN



Le Président,
Claude ROUX

